

Rapport de monitoring

Médias hors ligne

Décembre 2024



RESUME EXECUTIF

Les élections municipales à Madagascar constituent une étape essentielle dans le processus démocratique, mettant en jeu non seulement les dynamiques de gouvernance locale mais aussi les relations complexes entre les médias et le pouvoir politique. Ce contrôle, prévu dans un contexte de tensions croissantes, illustre le rôle central des médias, vecteurs de sensibilisation citoyenne mais aussi témoins des défis liés à la transparence électorale.

Le présent rapport vise à éclairer ces enjeux en explorant plusieurs axes clés. Il propose une analyse des efforts de surveillance entrepris par les observateurs électoraux, des actions controversées des acteurs institutionnels et politiques, et des initiatives qui ont marqué la période pré-électorale. Enfin, ce document met en exergue les impacts de ces dynamiques sur la liberté d'expression et la place des médias dans la consolidation démocratique à Madagascar.

I. Pré-scrutin

1. Observation des élections

a. Observatoire SAFIDY

Cet organe a joué un rôle central dans le suivi du processus pré-électoral. Il a mobilisé 1 737 observateurs à long et court terme, comprenant 78 % de jeunes, 50 % de femmes et 2 % de personnes en situation de handicap, issus de 386 organisations et plateformes. Parmi eux, 208 étaient des observateurs bénévoles. Une équipe spécialisée composée d'analystes politiques, juridiques, électoraux, et médiatiques a été chargée de traiter les données collectées sur le terrain.

Les informations ont été recueillies grâce à des outils technologiques modernes tels que les NTIC et les SMS, assurant une transmission rapide et efficace des données à une cellule de veille. Cette dernière inclut des représentants de la CENI, des Forces de Défense et de Sécurité, de la CNIDH et des OSC, garantissant une résolution rapide des problèmes signalés (**Midi Madagasikara, MBS, Taratra**).

b. Transparency International

Malgré ces efforts, Transparency International – Initiative Madagascar a signalé plusieurs irrégularités, notamment l'ingérence d'agents de l'État, ainsi que la distribution de vivres et d'argent par certains candidats (**MBS**).

2. Du côté de la CENI

a. Certificat de non-inscription

La CENI a prolongé le délai pour l'obtention des certificats de non-inscription jusqu'au 4 décembre 2024. Le directeur de cabinet de cette institution a déclaré qu'« il y aurait une spéciale impression portant sur la liste de ceux qui ont demandé d'avoir une ordonnance », en appelant les citoyens à procéder à une demande s'ils ne sont pas inscrits sur la liste électorale. **(Midi Madagasikara, Gazetiko)**. La liste électorale additive et les cartes électorales des citoyens concernés auraient dû être disponibles avant le 07 décembre 2024 selon les explications de responsables au sein de la CENI. **(Viva TV, TV Plus)**

Sur une demande de 84 777 d'attestation de non inscription, seulement 68 479 ont eu gain de cause sur toute l'étendue du territoire. Par la suite, ces demandes ont été vérifiées par les Commissions électorales de district (CED) et la CENI. Toujours est-il que les demandes sont individuelles au niveau des démembrements de la commission électorale. Elles sont, en outre, transmises au tribunal pour revenir au CED afin d'inscrire les bénéficiaires sur la liste électorale. Toutefois, pour les contrées éloignées, seuls les chefs fokontany ont eu l'aval de la CENI pour transmettre les dossiers portant sur les communales, en revanche les associations et la société civile n'ont pas eu cette faveur. **(Midi Madagasikara, TVM, Viva TV, L'Express de Madagascar, TV Plus, RDB)**

L'attribution du certificat de non-inscription dans la liste électorale a été faite sans distinction d'obédience politique selon le président de la CENI. Il a par ailleurs affirmé que les électeurs omis ont été encouragés à s'adresser au tribunal pour que les communales soient les plus inclusives et participatives possible.
(L'Express de Madagascar, TVM)

b. Craintes de l'opposition

Le principal argument de ceux qui tirent à boulets rouges sur l'organisation des élections du 11 décembre, en dénonçant de manière anticipée d'éventuelles fraudes, est pourtant l'inscription dans la liste électorale des électeurs omis, par ordonnance judiciaire. **(L'Express de Madagascar, IBC, AZ Radio, Tia Tanindrazana)**

Face à cela, le Secrétaire Général du parti d'opposition TIM s'est déplacé au siège de la CENI, en faisant part de leur doute ainsi que celui de la "Plateforme Firaisankina" quant à l'intégrité de cette démarche ; sachant que les préparatifs de cette ampleur auraient dû être réglés au moins deux mois avant l'échéance.

Un doute repris par Marc Ravalomanana tout au long de ses interventions politico-médiatiques autour des élections, appelant les citoyens à redoubler de vigilance face aux tentatives de fraudes de l'Etat. Les démarches de certains responsables justifieraient cet appel. En effet, à Ampefiloha par exemple, les électeurs reçoivent des "aides" contre leurs cartes d'identité nationale, électorale et de membre de parti politique.
(MBS, AZ Radio)

c. La CENI veut rassurer

À la veille des élections communales et municipales, le président de la CENI s'est adressé à la population. Il a tenu à :

- rassurer sur le bon déroulement de l'organisation et l'issue des votes,
- rassurer sur la transparence de l'organisation des votes ;
- garantir la fiabilité des résultats à venir ;
- appeler les électeurs à aller aux urnes, tout en préservant l'apaisement.

Il a tenu à donner une réponse indirecte aux suspicions d'éventuelles irrégularités ou détournements de voix, martelées par une faction de l'opposition depuis quelques jours. (**L'Express de Madagascar, TVM, TV Plus, Viva Radio**)

3. “Initiatives” présidentielles

a. Projet “Mifampitsimbina”

A quelques jours des élections, Andry Rajoelina a lancé le projet “Mifampitsimbina”. Un programme de filet social de sécurité destiné à venir aux chevetes des familles nécessiteuses durant la période de fin d’année. A entendre le Chef de l’Etat, 50 000 ménages à travers le pays, vont bénéficier d’aides sociales dans le cadre du programme, qui aurait aussi été organisé dans les autres chefs-lieux des ex-provinces, à savoir à Antsiranana, Mahajanga, Fianarantsoa, Toamasina et Toliara. Par ailleurs, le Chef de l’Etat a annoncé qu’outre les vivres et les produits de première nécessité, 200 000 familles vulnérables à Antananarivo, c’est-à-dire la moitié des ménages dans la capitale, allaient aussi recevoir des aides financières pour faire face aux difficultés durant les fêtes de fin d’année.

Bon nombre d’observateurs estiment qu’il s’agissait d’un clin d’œil à la population tananarivienne en cette période de campagne électorale ; tandis qu’à entendre le PRM, ce programme est entièrement financé par les ressources propres de l’Etat. L’initiative aurait été décidée afin d’apporter des soutiens aux familles nécessiteuses, particulièrement les veuves, les familles nombreuses sans revenu, ainsi que celles avec des enfants non scolarisés, pour les aider à surmonter la période de soudure. **(RNM, Midi Madagasikara, L’Express de Madagascar, Viva Radio, TVM, Radio Antsiva)**

b. Appels du PRM

Durant la distribution de sacs de riz et de PPN au profit des habitants du Cinquième Arrondissement, le PRM n'a cessé de lancer un appel à l'endroit des citoyens malgaches à se rendre aux urnes. Le chef de l'État décide d'anticiper, de sensibiliser et prendre sa responsabilité face à un ressenti général et généralisé de manque d'enthousiasme de la population par rapport à cette échéance électorale. Il appelle ainsi les électeurs à choisir la voie de la paix et de la stabilité. Beaucoup d'observateurs estiment qu'en lançant le programme "Mifampitsimbina" en pleine période de campagne électorale, Andry Rajoelina souhaite faire un clin d'œil à l'endroit des électeurs. D'ailleurs, il a lancé une pique à l'endroit de ses détracteurs en déclarant que ces derniers se contentent juste de critiquer et ne font aucun effort pour venir en aide à la population.

(Midi Madagasikara, Viva, TV Plus)

Andry Rajoelina a également lancé un appel à la solidarité et à l'unité à l'endroit du peuple malagasy, durant le lancement du programme au niveau des Troisième et Sixième arrondissements. Le chef de l'Etat a de nouveau appelé les citoyens à se rendre aux urnes et de noter au passage que c'est important aussi de faire le bon choix afin de ne pas choisir ceux qui constitueront un frein au développement. Il ne faut pas choisir la déstabilisation, ni les obstacles, a-t-il annoncé, avant d'appeler au passage les citoyens à voter pour les candidats qui apporteront le développement et la solidarité. **(Midi Madagasikara, Viva, TVM)**

c. Passage sur les chaînes publiques

Interviewé sur le plateau de la télévision publique TVM, la veille de l'élection, le PRM a appelé les électeurs à aller massivement aux urnes. Andry Rajoelina a indiqué, sans ambages, qu'il préférerait travailler avec des maires qui partagent sa vision politique. Qu'un maire ou un conseil municipal en antagonisme avec l'État central pourrait être un frein au développement. a déclaré qu'effectivement, un maire qui ne partage pas la vision de l'État central pourrait poser problème, surtout pour les grandes villes.

Il a ainsi appelé les malgaches à regarder d'une manière objective qui a réellement une vision, un programme, qui est-ce qui cherche réellement à travailler pour le bien de la population, qui cherche réellement à développer, qui veut et pourra apporter le développement et qui est-ce qui ne cherche que la déstabilisation.

En somme, le PRM a exhorté les électeurs à participer massivement aux urnes, présentant les candidats alignés avec sa vision politique comme des partenaires essentiels au développement national

(TVM, RNM, L'Express de Madagascar, Viva, TV Plus, Free FM)

II. Post-scrutin

1. Dynamiques électorales

a. Jour du scrutin

Lors de la journée du scrutin, la majorité des médias analysés ont surtout rapporté le déroulement et les faits marquants, en fonction de leur ligne éditoriale. Les interventions en direct des téléspectateurs et/ou auditeurs ont toutefois souligné l'existence de problèmes relativement suspects, surtout dans les bureaux de vote au sein de la circonscription d'Antananarivo Renivohitra.

Dans un communiqué publié en fin de la journée du scrutin, le réseau d'observateurs électoraux SAFIDY indique qu'en ce qui concerne le déroulement du vote, « 1,7% des bureaux de vote ont connu des actes de violence et des troubles durant le jour du scrutin ».

(RDB, L'Express de Madagascar, MBS)

L'équipe de la CENI a procédé pendant le jour de l'élection, à la visite de quelques bureaux de vote, en la présence des membres du corps diplomatique, entre autres, l'ambassade des États-Unis, d'Allemagne, d'Indonésie, d'Afrique du Sud, du Japon et de l'île Maurice. Sans parler de l'UNICEF et du représentant du Système des Nations Unies à Madagascar. **(Midi Madagasikara, TVM, Taratra)**

Les suspicions et appréhensions martelées avant le vote ont débouché sur une journée électorale tendue dans des bureaux de vote de certaines circonscriptions. Des suspicions de tentative de fraude, des faits suspects constatés, des disputes, des arrestations, des règlements de comptes et des contestations des résultats ont envenimé la journée électorale, tant à Antananarivo que dans les régions. Le sentiment de suspicion cultivé avant le scrutin a, visiblement, mis en alerte les partisans des différents candidats, mais a également mis sous haute tension les votes dans certaines localités.

Si certains faits ont nécessité l'intervention des forces de l'ordre, ou ont pu être confirmés après recoupements, d'autres mis en avant sur les réseaux sociaux motivent des réserves quant à leur crédibilité.

(L'Express de Madagascar, MBS, AZ Radio, TV Plus)

b. Taux de participation

Un des faits marquants des tendances des élections d'hier est le faible taux de participation. Selon le réseau d'observateurs électoraux SAFIDY, à mi-journée, le taux de participation a été de 22,4%. Un chiffre en baisse par rapport aux législatives d'il y a quelques mois et aux communales de 2016. Ce faible taux de participation a été criant dans les bureaux de vote à Antananarivo. **(Midi Madagasikara, MBS, RDB, Radio Antsiva)**

Selon les chiffres provisoires publiés par la CENI le taux de participation aux élections communales et municipales, au niveau national, est de 48,79 %. Cette tendance abstentionniste des électeurs se confirme au fil des processus électoraux. La dernière fois que le taux de participation au niveau national a dépassé les 50 %, c'était durant le premier tour de la présidentielle de 2018. **(L'Express de Madagascar, Radio Antsiva)**

Un des faits marquants des tendances des élections d'hier est le faible taux de participation. Selon le réseau d'observateurs électoraux SAFIDY, à mi-journée, le taux de participation a été de 22,4%. Un chiffre en baisse par rapport aux législatives d'il y a quelques mois et aux communales de 2016. Ce faible taux de participation a été criant dans les bureaux de vote à Antananarivo. **(Midi Madagasikara, MBS, RDB, Radio Antsiva)**

2. Réactions diverses

a. Le PRM

Andry Rajoelina a appelé tout un chacun à accepter le verdict des urnes. Il a insisté qu'il ne faut pas crier au scandale et pointer du doigt les arbitres à chaque défaite, un allusion à l'opposition qui, à chaque élection, monte au créneau et crie aux fraudes électorales. Le chef de l'Etat a aussi apporté des éléments d'explications sur les polémiques autour de l'octroi d'ordonnances au profit des électeurs qui ne figuraient pas dans la liste électorale en affirmant qu'« on ne peut pas priver un citoyen de son droit de vote ». Le PRM a affirmé qu'il travaillerait avec les futurs maires élus sur l'ensemble du territoire.

b. Le TIM

- « Jamais une élection n'a été aussi mal organisée que celle-ci », selon Marc Ravalomanana, lors de la célébration de son 75ème anniversaire. Il a tenu à dénoncer les incidents et les infractions observés durant le jour du scrutin mais aussi tout au long du processus électoral.
- 72 heures après les élections qu'il considère comme étant les pires élections que le pays ait jamais connues, Marc Ravalomanana dénonce les irrégularités dans les listes électorales, favorisées, selon lui, par l'existence des ordonnances. Il a révélé l'existence d'un gonflement du nombre d'électeurs afin de faire gagner le « candidat du pouvoir » dans la circonscription d'Antananarivo Renivohitra.

Il dénombre même 29 910 électeurs fictifs dont une bonne partie se trouve déjà inscrits dans des listes électorales d'un autre district en dehors des 6 arrondissements de la capitale si on se réfère, selon ses explications, à la RALE 2024 clôturée le 15 mai 2024.

- Les députés élus sous l'étiquette du parti ainsi que les candidats aux conseillers municipaux de la liste dirigée par Tojo Ravalomanana et l'avocat de celui-ci ont saisi le tribunal administratif dans l'objectif de déposer des plaintes concernant toutes les infractions que les responsables du parti ont observées. Selon les explications, le parti a en sa possession des preuves incontestables des pratiques frauduleuses qui émaillent le processus électoral.

c. Roland Ratsiraka

Le candidat à la maire de Toamasina, a dénoncé de « graves irrégularités » lors des récentes élections municipales. Soutenu par d'autres candidats, il a mis en lumière des pratiques qu'il qualifie de « fraudes massives et honteuses » ayant entaché le processus électoral. Des chefs Fokontany auraient été impliqués dans des distributions illégales de cartes électorales et d'argent au bénéfice d'autres candidats. Le candidat affirme également que des personnes auraient été transportées en bus depuis Antananarivo pour participer à ces fraudes. Des bulletins de vote en provenance de sources extérieures auraient été introduits dans des urnes.

d. Société civile

- Le KMF/CNOE n'est pas convaincu par le recours excessif aux ordonnances, qu'il juge motivée par des calculs purement politiques et à l'origine d'une totale confusion. Selon cette organisation de la société civile, des personnes qui sont inscrites dans ces ordonnances n'ont même pas pris part au vote. L'achat indirect des voix fait également partie des faits que l'organisation a dénoncé, tout en signalant l'existence des distributions des tickets et enregistrement des noms des électeurs pour recevoir des kilos de riz ou encore autres gadgets. Les programmes sociaux du gouvernement et les activités du parti ont été complètement mélangés pendant la campagne, notamment à Antananarivo Renivohitra, selon leur déclaration.
- Transparency International – Initiative Madagascar évoque des irrégularités et des malversations ayant entaché les récentes élections communales et municipales. La pratique controversée de l'ajout d'électeurs par voie d'ordonnance a semé le doute sur la crédibilité des élections selon cette organisation de la société civile. La CENI est également pointée du doigt pour son incapacité à garantir l'intégrité des données électorales, en cédant à des « pressions politiques » compromettant sa mission. TIIM parle, en effet, de « grave atteinte à la démocratie » et exhorte la communauté internationale, notamment les partenaires ayant soutenu le processus électoral, à demander des comptes publiquement à l'Administration électorale et au gouvernement malgache.

3. Tendances et résultats

a. Du côté de la CENI

- La CENI a donné la première tendance des élections municipales dans la capitale le 12 décembre. Selon les explications du Rapporteur Général de la CENI, Soava Andriamarotafika, les élections se sont déroulées dans le calme en général malgré quelques incidents. **(Midi Madagasikara, Viva, TVM)** Selon les tendances des résultats des communales et municipales, publiées par la CENI, les candidats de la coalition IRMAR sont en tête dans les chefs-lieux de province ; la ville d'Antsiranana faisant exception. **(L'Express de Madagascar, TVM, Viva)**
- La publication des tendances est suspendue lorsque les résultats compilés concernent 80% des bureaux de vote selon les explications de la CENI. Contrairement aux affirmations des détracteurs, il n'y a ni calcul politique, ni autre chose ; c'est juste une question de méthodologie selon le Rapporteur Général de l'institution. **(Viva, TV Plus, L'Express de Madagascar)**
- Face aux critiques et aux affirmations de l'existence d'anomalies, et même d'éventuelles fraudes, le président de la CENI recommande à ceux qui auraient des griefs contre le processus électoral de s'en remettre aux juridictions compétentes. Il s'agit, en l'occurrence, des tribunaux administratifs, suivant la localisation géographique des circonscriptions.

Il assure que les actes et décisions de son institution sont conformes au cadre légal suite au dépôt des requêtes en contentieux électoraux auprès du tribunal administratif d'Antananarivo par l'opposition, la veille de la publication des résultats provisoires. **(TVM, TV Plus, L'Express de Madagascar, Viva)**

- En attendant la proclamation officielle des résultats des élections communales par les tribunaux administratifs, la CENI a annoncé le piratage de son site web. Contrairement aux résultats provisoires proclamés le 20 décembre, le site de la commission a affiché le candidat de l'opposition qui arrive en tête avec 42,21% de voix et celle du pouvoir qui n'a enregistré que 37,75% des voix. En condamnant ce « comportement qui vise à détourner le choix du peuple et à semer le trouble dans le pays », la CENI a invité la population à « ne pas se laisser berner » et à attendre dans le calme les résultats officiels publiés par les tribunaux administratifs. **(MBS, TV Plus, Taratra, Radio Antsiva, Midi Madagasikara)** Le secrétaire exécutif de la CENI a ajouté que les services de lutte contre la cybercriminalité ont été saisis de l'affaire. Les trois responsables de l'État-major mixte opérationnel au niveau national (Emmo-Nat) ont fait une déclaration à Alarobia, soulignant que la publication de fausses informations est un « délit ». **(TVM, Free FM, TV Plus, L'Express de Madagascar)**

b. De l'autre côté

- Suite à l'arrestation d'un technicien du parti d'opposition TIM dans cette affaire, autant responsables que sympathisants de ce parti ont condamné le caractère arbitraire de cette démarche des « forces de persécution » qui contribuent peu à peu à l'instauration d'un pouvoir dictatorial à Madagascar. **(MBS, IBC, AZ Radio)**
- Le CNOE demande la publication des résultats par bureau de vote face au constat négatif du déroulement des élections dans son ensemble et des mauvaises pratiques qui ne peuvent que décrédibiliser tout le processus électoral et n'assurent pas en même temps la sincérité du scrutin. **(Midi Madagasikara, Gazetiko, MBS)**

Liberté d'expression

Liberté de la presse

Droit d'accès à l'information

- Un journaliste de la station d'opposition **MBS** aurait été interdit de mener son reportage sur la distribution de cartes électorales au niveau du Fokontany Ambohitrakely. Le chef du Fokontany n'aurait pas expliqué les raisons de cette interdiction, que la station qualifie d'atteinte à la liberté de la presse et le droit d'accès à l'information.
- La question de la liberté d'expression est posée par le quotidien **Midi Madagasikara** suite aux déclarations des ministres et responsables de la plateforme IRMAR, qui mettent en garde tous ceux qui publient des résultats électoraux outre ceux publiés par la CENI. Cela suscite l'indignation de l'opposition, qui rappelle que les élections, en tant qu'expression suprême de la démocratie, devraient garantir la liberté d'expression, dans le respect des lois et de l'ordre public. Cette situation, selon l'opposition, favorise l'instauration d'une « pensée unique » qui freine le débat démocratique.

- Dans un communiqué publié le 23 décembre 2024, l'ONG Transparency International - Initiative Madagascar met en garde contre « toute tentative d'intimidation, de répression ou de représailles » visant les observateurs, journalistes, citoyens et membres de la CENI qui dénoncent les irrégularités. TIIM insiste sur la nécessité de protéger ces voix critiques, essentielles à la défense de la vérité. En appelant à une vigilance accrue et à une mobilisation collective, TIIM espère réveiller les consciences face aux « atteintes » pesant sur la démocratie malgache.
- De plus en plus d'auditeurs qui interviennent directement sur les émissions « phoning » des stations radios analysées estiment que les élections condamnent de plus en plus l'avenir du « fihavanana malagasy ». Ils exhortent alors leurs concitoyens à réfléchir au-delà de la politique, quitte à ne plus participer aux échéances électorales à venir.

Merci pour votre attention

Contacts

mediamattersm@gmail.com

+261 34 04 273 18

